

2015 L'ESSENTIEL

D'À CHACUN SON EVEREST !



J'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui l'« Essentiel », compte-rendu de nos comptes 2015 qui vous permettra de mesurer **les actions menées** tout au long de l'année écoulée. Vous noterez **la poursuite d'un résultat financier positif**, dû à un souci constant de maîtrise des coûts et de transparence.

Je tiens à vous dire ici combien **la fidélité de nos partenaires, la confiance de nos donateurs et le travail de chacun d'entre vous** sont essentiels et je vous en remercie : c'est cette synergie formidable qui nous permet la pérennisation de notre action en faveur d'enfants atteints de cancer ou de leucémie et de femmes en rémission d'un cancer du sein.

Mille mercis à tous.

Philippe Lebœuf, Président

COMITÉ DE LA CHARTE

L'ensemble des entités À Chacun son Everest ! (association et SCI) bénéficie de l'agrément du Comité de la Charte. Cet organisme à but non lucratif, exerce depuis 26 ans **la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique**.

Son action se fonde sur l'élaboration de règles de déontologie.

Le Comité de la Charte est une association loi 1901 de droit privé. Il agit en toute indépendance des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, le Comité de la Charte, c'est :

- plus de 80 organisations labellisées - recouvrant en fait plusieurs centaines de structures -, qui collectent près d'un 1,5 milliard d'euros de fonds privés pour des activités d'intérêt général,
- un budget d'environ 750 000 euros (2015) essentiellement financé par les organisations labellisées,
- près de 120 bénévoles,
- une équipe de 7 permanents,

Les organismes volontaires doivent se plier à **une discipline collective vis-à-vis des donateurs et au contrôle continu des engagements souscrits**.

Les champs de contrôle exercés par les contrôleurs du Comité de la Charte sont les suivants : **fonctionnement statutaire et gestion désintéressée ; rigueur de gestion ; qualité de communication et d'actions de collecte de fonds ; transparence financière**.



Durant notre programme de l'année 2015 nous avons accompagné, lors de **28 semaines à Chamonix, 210 enfants** atteints de cancer ou de leucémie et **168 femmes** en rémission d'un cancer du sein, pour les aider à atteindre « leur Everest ».

Un nouveau site internet regroupe désormais nos deux activités sur un seul et même support. Les parties « stages enfants » et « séjours

femmes » restent néanmoins bien distinctes et dissociées. Je vous invite à aller le consulter.

Parce que nous avons toujours à cœur d'offrir le meilleur à nos stagiaires, nous avons cette année encore franchi une nouvelle étape pour l'association...! Les travaux de **notre projet d'extension** évoqué depuis quelques années ont démarré à l'automne. Cet espace de 150 m² dédié aux soins de support comme le yoga, le massage ou la relaxation viendra ajouter **une dimension supplémentaire à l'action** et fera partie intégrante de notre programme d'accompagnement des enfants et des femmes, pour les aider à « guérir mieux ».

En parallèle, **différents travaux d'entretien**, pour la plupart obligatoires, ont été entrepris au sein de la Maison (réfection des balcons, peinture, remplacement de l'ascenseur, création d'une trappe de désenfumage...), afin qu'elle reste toujours un merveilleux lieu d'accueil et dans les normes obligatoires de sécurité.

Mille mercis encore et encore, **à nos partenaires magnifiques, aux médecins et aux équipes médicales formidables, aux donateurs attentifs, et à tous nos bénévoles si dévoués...** qui nous permettent de poursuivre notre action.

L'association va bien et j'en suis fière et heureuse !

Vous partagez nos valeurs et nos convictions.

Et c'est bien parce que nous marchons tous ensemble, dans le même sens, que tous ces « Everest de vie » continuent à être atteints. Ils sont magnifiques !

Merci pour votre confiance et générosité !

Christine Janin, Fondatrice, Directrice

LE PROJET DE NOTRE ASSOCIATION

• **Mission** : Créée en 1994 par le Docteur Christine Janin (1ère Française au sommet de l'Everest) et le Professeur André Baruchel (Chef du Service d'hématologie pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré à Paris), l'association À Chacun son Everest ! **aide les enfants atteints de cancer ou de leucémie et, depuis 2011, les femmes en rémission d'un cancer du sein à « guérir mieux » grâce à l'ascension de « leur Everest ».**

Les séjours réparateurs proposés à Chamonix apportent aux enfants et aux femmes **un accompagnement global, psychologique et physique**. L'objectif est de les accompagner dans cette phase difficile de « l'après-cancer » pour les aider à **reprendre confiance en eux, se réconcilier avec leur corps, partager leur vécu avec d'autres malades et retrouver un élan de vie pour un nouvel avenir**.

Les séjours sont intégralement pris en charge par l'association.

Ils sont prescrits par les médecins des hôpitaux partenaires dans **une véritable démarche d'accompagnement thérapeutique**.

www.achacunsoneverest.com

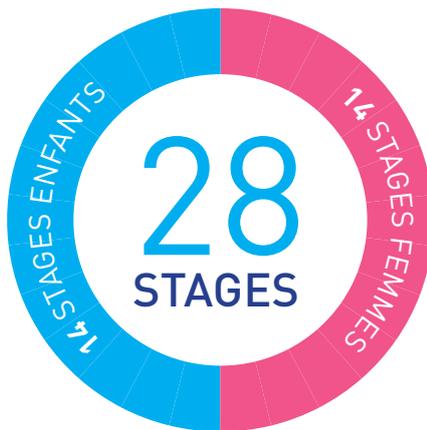


LES CHIFFRES CLÉS DE 2015

210
ENFANTS

168
FEMMES

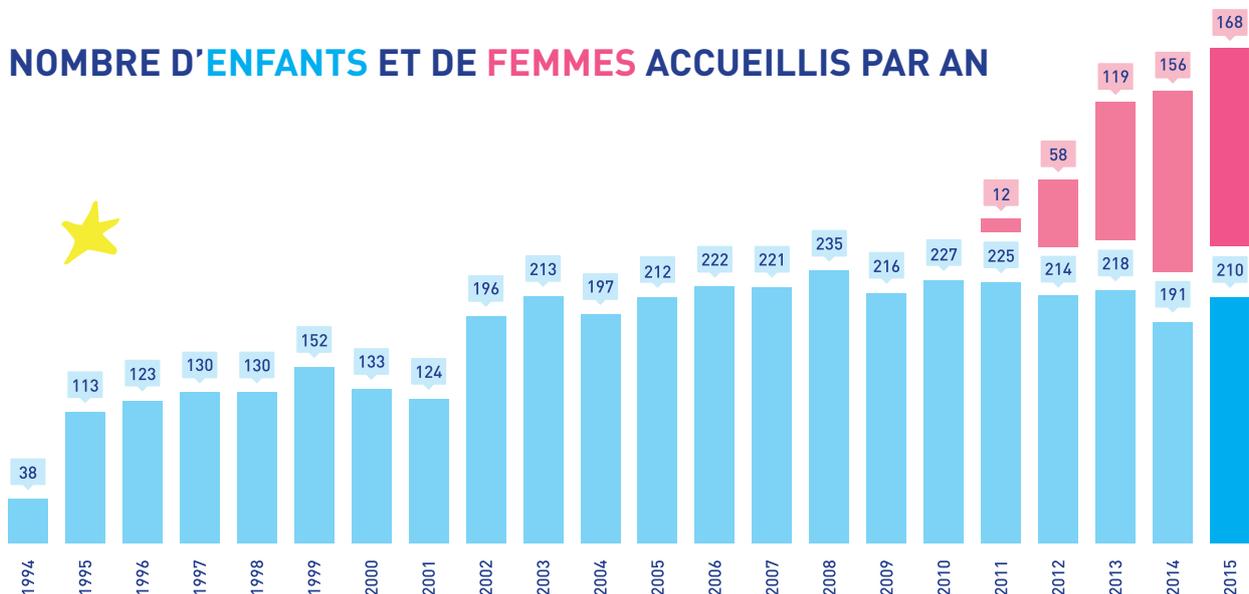
95
BÉNÉVOLES



3940
ENFANTS,
ADOLESCENTS
& JEUNES
ADULTES
ONT ATTEINT LEUR
EVEREST DEPUIS 1994

513
FEMMES
ONT ATTEINT LEUR
EVEREST DEPUIS 2011

NOMBRE D'ENFANTS ET DE FEMMES ACCUEILLIS PAR AN



EXTRAIT DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES 2015

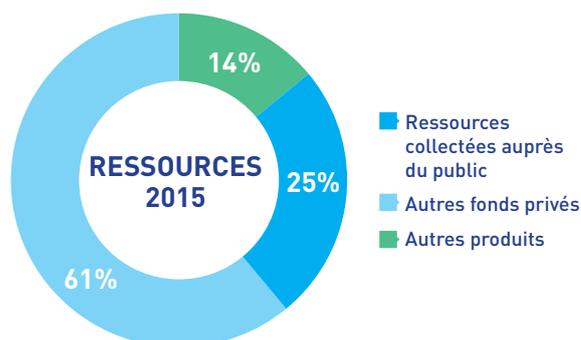
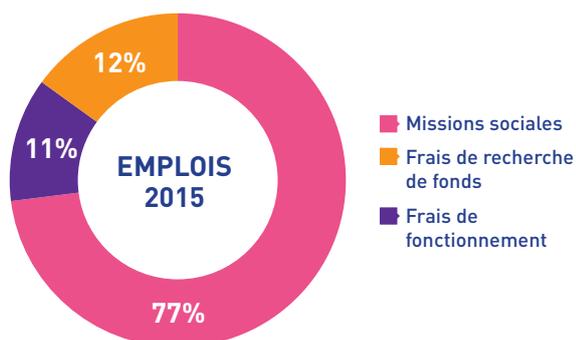
- L'association À Chacun Son Everest ! consacre 77 % de ses dépenses à sa mission sociale (soit 1 200 milliers d'euros sur un total de 1 558 milliers d'euros) qui incluent :
 - L'ensemble de la mission sociale de l'association, les stages et séjours 2015,
 - L'hébergement, les activités, les divers déplacements, l'alimentation, l'encadrement des activités, les diverses charges liées directement aux séjours.
- Les frais de recherche de fonds (soit 192 milliers d'euros «12,4%») qui sont composés de deux types de frais. D'une part, des frais d'appel à la générosité du public (charges liées aux collectes et traitement des dons, des legs...). Et d'autre part des frais de : publication de l'association, mailing, recherche de partenaires, mécénat, et les frais de personnel liés à ces recherches.
- Les frais de fonctionnement (d'un montant de 165 milliers d'euros) qui comprennent les charges non imputables à la mission sociale ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges administratives et sociales, financières, comptables et les frais généraux. Ils représentent 10,6 % du total des emplois.

EMPLOIS	Montant €	En %	RESSOURCES	Montant €	En %
1. Missions sociales	1 200 088	77%	1. Ressources collectées auprès du public	471 356	25,5%
2. Frais de recherche de fonds	192 944	12,4%	2. Autres fonds privés	1 120 841	60,6%
3. Frais de fonctionnement	165 643	10,6%	3. Subventions et autres concours publics	0	0,0%
			4. Autres produits	258 380	14,0%
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat* (1+2+3)	1 558 674	100%	I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat* (1+2+3+4)	1 850 577	100%
Éléments exceptionnels	0		Éléments exceptionnels	0	
II. Dotations aux provisions	0		II. Reprises aux provisions	0	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	0				
IV. Excédent de ressources de l'exercice	291 903				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 850 577		TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	1 850 577	

Le compte d'emploi des ressources fait apparaître en autres produits, la marge liée à la vente du chalet de Combloux (199k€), soit 885 k€ correspondant au prix de cession intervenu, déduction d'une charge exceptionnelle de 686k€ correspondant à la valeur nette comptable des actifs cédés. Ce legs était comptabilisé depuis 2008 dans nos comptes.

La marge différentielle se cumule avec les autres produits.

La totalité des ressources (100%) a été employée dans l'année 2015, le report sera à zéro sur 2016.



BILAN SIMPLIFIÉ DE L'ASSOCIATION À CHACUN SON EVEREST ! EXERCICE 2015

ACTIF	2014	2015	PASSIF	2014	2015
Actif immobilisé	2 714 043	1 993 461	Fonds associatifs	1 008 153	1 008 153
Immobilisations incorporelles	2 552	1 157	Réserves	4 201 996	4 201 996
Immobilisations corporelles	794 815	97 736	Report à nouveau	- 593 507	-199 181
Immobilisations financières	1 916 676	1 894 568	Résultat de l'exercice	394 327	291 903
Actif circulant	2 597 006	3 677 216	Subventions d'investissement	132 073	137 282
Stocks & en cours	3 200	4 900	Emprunts & dettes	168 007	230 524
Créances d'exploitation	2 593 806	3 672 316			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	5 311 049	5 670 677	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	5 311 049	5 670 677

après affectation du résultat



ÉVOLUTION DES RESSOURCES TOTALES

	2012	2013	2014	2015
Dons	1 511 540	1 095 170	1 702 675	1 592 197
Autres produits exceptionnels	218 519	15 141	151 983	907 938
Produits financiers	16 545	36 293	38 275	26 572
Subventions	5 000	140 000	-	-
Produits d'exploitation (autres)	15 651	66 075	18 838	10 363

Les produits exceptionnels 2015 comprennent la vente du chalet de Combloux pour 885 k€.

SCI « À CHACUN SON EVEREST ! »

Notre SCI, dont nous détenons 99,95% des parts, est le propriétaire foncier de la maison et des installations de Chamonix, elle en assume les charges d'entretien et de renouvellement périodique du gros matériel.

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE SCI	2014	2015
Produits d'exploitation	252 449	238 993
Charges d'exploitation	191 042	176 630
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 407	62 363
Produits financiers	259	2 949
Charges financières	60 062	57 399
Produits exceptionnels	291 492	1 498
Charges exceptionnelles	348 051	59 578
TOTAL DES PRODUITS	544 200	243 440
TOTAL DES CHARGES	599 155	293 607
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-54 955	-50 167

La forte augmentation des produits exceptionnels 2014 provenait de la vente d'une partie des bureaux d'Annecy-le-Vieux.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	237 332	Bénévolat	83 830
Frais de recherche et de fonds	-	Prestations en nature	39 600
Frais de fonctionnement & autres charges	-	Dons en nature	113 902
TOTAL	237 332	TOTAL	237 332

MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de l'association est majoritairement issu des entreprises et de l'importance non-négligeable des contributions volontaires dont bénéficie l'association.

• **Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des fonds privés en provenance de nos partenaires. Cette caractéristique nous distingue de la plupart des autres associations. Les produits de la générosité du public** (dons, manifestations...) constituent la seconde source de financement de l'association, **incluant les legs, donations et assurances-vie** dont les montants sont très variables d'une année à l'autre. Les **autres produits sont composés des produits financiers** dégagés sur le placement de la trésorerie en comptes à terme et des produits divers.

• **L'importance des contributions volontaires non comptabilisées est une autre particularité de l'association.** Les contributions volontaires à titre gratuit sont constituées :

- de prestations en nature (frais de transport)
- de dons en nature (matériel, alimentation, équipements...)
- et du bénévolat (encadrement, animateurs, personnel médical...)

Au total, notre association a bénéficié en 2015 de **237 milliers d'euros de gratuités**. Régulièrement, des **manifestations** sont organisées au profit de l'association partout en France et de **nombreux soutiens bénévoles** nous sont apportés. **Les femmes** qui ont participé aux séjours, tout comme **les enfants et leur famille** constituent également de formidables relais. Nous pouvons compter également sur nos «**Cordées**», associations indépendantes en région chargées de promouvoir nos actions. Nous n'organisons aucune manifestation en notre nom propre. L'intégralité de notre mission se situe en France métropolitaine, à CHAMONIX MONT-BLANC.

POLITIQUE DE RÉSERVES

Au regard de la variabilité des dons et en particulier des legs, nos réserves s'élevant à 4,2K€, une partie (1,84K€) est mobilisée dans le patrimoine immobilier, au travers de notre SCI, propriétaire de la Maison. Le différentiel représente deux années de fonctionnement permettant d'assurer la pérennité nécessaire et indispensable à nos missions.

- 1. La réalisation des séjours** : compte-tenu des contraintes médicales et organisationnelles, les programmes annuels sont mis en place très en amont de leur réalisation. Il ne pourrait être envisageable de confirmer l'inscription des participants et de devoir ensuite annuler les stages ou séjours, faute de moyens.
- 2. Faire face à l'imprévu** : les ressources provenant principalement de la générosité du public, des legs et de partenaires privés, elles sont donc très aléatoires et dépendent du contexte économique.
- 3. Le développement serein de l'activité.**
- 4. La mise en place de nouveaux projets.**

703 rue Joseph Vallot
74400 Chamonix
Tél. 04 50 55 86 97
Fax 04 50 54 23 73
chamonix@achacunson-everest.com
www.achacunson-everest.com

